



BELLES HISTOIRES

EXTENSION DU SITE «MOYENNE VALLEE DU DOUBS»



LE + PROJET

Un travail de concertation approfondi a permis de définir le nouveau périmètre du site en collaboration avec l'ensemble des communes volontaires et les acteurs locaux, notamment la profession agricole, afin de garantir son acceptabilité sur le territoire.

REPÈRES



Doubs
54 communes



12 530 ha

CONTACT

E.P.T.B.  ÉTABLISSEMENT PUBLIC
territorial du bassin
saône & doubs

Morgane BIHAN

Chargée de mission Natura 2000
morgane.bihan@eptb-saone-
doubbs.fr
07.77.84.00.91

PARTENAIRES



**NATURA
2000** BOURGOGNE-
FRANCHE-
COMTÉ



**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**



COFINANÇÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

Dans le Doubs, l'extension du site Natura 2000 «Moyenne Vallée du Doubs» voit enfin le jour, concrétisant un projet inscrit dans le Document d'Objectifs depuis 2011 et lancé concrètement en 2021 par le Comité de Pilotage du site.

L'ambition : améliorer la cohérence écologique du site en étendant son périmètre à des secteurs voisins présentant des enjeux écologiques similaires afin d'intégrer l'ensemble de l'entité paysagère de la moyenne vallée du Doubs et renforcer la préservation de la biodiversité à l'échelle du territoire.

Cette réussite est le fruit d'un long travail collectif. De nombreuses réunions publiques ont été organisées par l'EPTB Saône et Doubs dans les communes concernées, complétées par des entretiens individuels avec les agriculteurs pour répondre à leurs interrogations sur l'impact de l'extension pour leurs exploitations.

La DREAL et la Chambre d'agriculture ont joué un rôle clé en accompagnant ces échanges, en apportant leur expertise et en éclairant parfois bien au-delà du seul cadre de Natura 2000.

Ce projet n'aurait pas pu aboutir sans l'implication active de plusieurs élus. La Présidente du COPIL et ses Vice-Présidents ont participé à chaque réunion publique. Des maires et conseillers municipaux ont également été en première ligne, relayant l'information auprès de leurs habitants, facilitant le dialogue et favorisant l'adhésion de leurs communes au projet. Certains sont même allés au-delà de leur propre périmètre communal pour soutenir la dynamique à l'échelle de la vallée.

Grâce à cette mobilisation exemplaire, la surface du site a été doublée, passant de 6 310 ha à 12 530 ha. 24 nouvelles communes rejoignent ainsi le périmètre, renforçant l'ancrage territorial du site et la cohérence des actions menées pour préserver la biodiversité locale.

L'extension de la Moyenne Vallée du Doubs illustre ce que Natura 2000 sait faire de mieux : unir expertise, concertation et volonté politique pour préserver la nature tout en faisant vivre les territoires !



COMMUNICATION

ANCRAGE TERRITORIAL

GESTION

